

Le Journal



Collecte sélective - Traitement - Bois Energie

Édité par le SY.D.E.D. du Lot (Syndicat mixte Départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers et assimilés)

du Tri

Juillet 2006 - n°15

www.syded-lot.org

Editorial

Le tri, un geste pour l'avenir !



Plus de 10 ans après le commencement de la collecte sélective dans le Lot, nous pouvons affirmer que, dans une très grande majorité, les lotoises et les lotois trient leurs déchets. Mieux, notre département est en France parmi ceux qui enregistrent les meilleurs résultats dans ce domaine : un peu plus de 90 kg d'emballages et papiers sont recyclés tous les ans par chaque habitant.

Pour ne prendre qu'un exemple, en 10 ans, les seuls cartons recyclés dans le Lot auraient pu permettre de fabriquer 28 000 km de boîtes de chaussures. Il est certain, et le bilan détaillé présenté dans les pages de ce Journal le prouve, que le geste de tri fait désormais partie du quotidien des lotois.

La seule ombre au tableau est toujours la qualité du tri, les erreurs étant encore trop nombreuses. L'essentiel de nos efforts portera donc dans l'avenir sur ce point au travers, en particulier, des actions de sensibilisation et d'éducation de nos enfants.

Durant l'année scolaire qui s'achève, ce sont au total plus de 3 000 enfants qui ont participé aux animations scolaires et aux visites de centres de tri proposées par le SY.D.E.D. En complément de ces actions qui seront poursuivies, tous les élèves de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) du département seront dotés, à la rentrée, d'un agenda scolaire, conçu sur le thème de la gestion des déchets, du recyclage et du développement durable.

A leur tour, sans doute, éduqueront-ils les adultes...

Gérard MIQUEL
Président du SY.D.E.D.

Sommaire



Dossier spécial

Les 10 ans du SY.D.E.D.
partie 2 : bilan de la collecte sélective

Zoom sur

Eco-Emballages
Question de tri
Les bouteilles d'huile

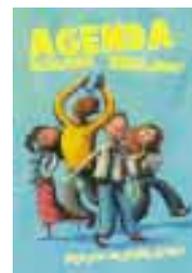
Actualité

Foire Exposition de Figeac 9-17 septembre 2006

Déjà présent lors des précédentes éditions de la Foire-Expo de Figeac, le SY.D.E.D. a décidé de devenir cette année un des partenaires officiels de cette manifestation. Vous pourrez rencontrer nos animateurs sur un stand consacré à la gestion des déchets.

Agenda scolaire 2006-2007 pour les élèves de cycle 3

Pour ses 10 ans, le SY.D.E.D. renouvelle la distribution d'agendas aux 6 000 élèves de CE2, CM1, CM2. Au fil des pages, ils découvriront le monde des déchets et des gestes concrets en faveur de l'environnement.



Avis aux parents : ne prévoyez pas d'agenda dans la liste de fournitures.

SMIRTOM de la Région de Figeac

Changement d'adresse

Maison des Services
Publics Intercommunaux
35 et 35 bis Allée Victor Hugo
BP 118 - 46103 FIGEAC Cedex

tél. : 05.65.11.47.63

fax : 05.65.11.47.64

e-mail : smirtom.figeac@wanadoo.fr



Dossier spécial

Les 10 ans du SY.D.E.D.

partie 2 : bilan de la collecte sélective

La collecte sélective des déchets recyclables constitue un des aspects les plus marquants de la gestion des déchets instaurée par le SY.D.E.D. depuis sa création. En effet, dans ce domaine en particulier, toute la population de son territoire a été entraînée, à travers le geste concret du tri, dans une vraie démarche de développement durable. C'est pourquoi, les résultats obtenus sont, avant tout, le fruit de la participation des habitants.

Bilan quantitatif : 91 155 tonnes de déchets recyclés en 10 ans

Les quantités livrées aux usines

Ce qui a pu être fabriqué avec (exemples)

Plastique
6 950 tonnes



2 307 162 couettes



+



299 580 bacs de collecte

Métal
2 225 tonnes
Petites ferrailles
2 755 tonnes



3 384 714 boules de pétanque



+



+



26 792 vélos
3 044 voitures

Carton
18 390 tonnes



86 409 000 boîtes de chaussures



Briques alimentaires
810 tonnes



4 568 063 rouleaux de papier-cadeau



Papier
23 800 tonnes



14 280 tonnes de papier



Verre
36 225 tonnes
(depuis 2000, début de la collecte du verre par le SY.D.E.D.)



103 186 364 bouteilles en verre de 75 cl



Bilan environnemental

Recycler, c'est aussi préserver nos ressources naturelles. D'abord parce que les matières premières sont remplacées en partie par les déchets recyclables qui constituent ainsi des "matières premières secondaires". Ensuite parce que en recyclant, la consommation d'énergie est très souvent moindre.



772 986 m³ d'eau ont été économisés, soit la consommation annuelle de 14 000 habitants.

146 335 tonnes de matières premières (pétrole, sable, bois, minerais, gaz...) ont été économisées.



606 962 MWH ont été économisés, soit la consommation énergétique annuelle de 59 000 habitants.

Bilan qualitatif

+ De bonnes performances

Les résultats du SY.D.E.D. sont très bons en terme de kg de déchets recyclés par habitant. Cela est dû au système de collecte qui facilite la participation des habitants et favorise ainsi la quantité (contenants de proximité accueillant tous les déchets recyclables mélangés hors verre).

Grâce à ces bonnes performances, les soutiens versés par Eco-Emballages et les ventes de matériaux représentent plus de 50% des recettes de cette activité, ce qui a permis au SY.D.E.D. de maintenir le coût du tri à un niveau quasi stable et inférieur à celui des déchets non recyclables.

En conclusion, bien trier, c'est faire des économies.

Tarifs appliqués aux collectivités membres en 2005

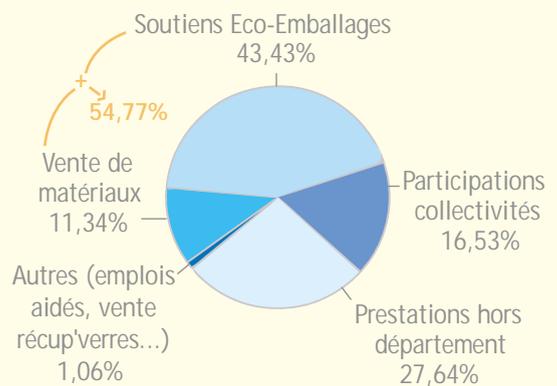


60 euros/tonne de déchets recyclables



80 euros/tonne de déchets non recyclables

Financement du tri des déchets recyclables en 2005



- Un point faible : les erreurs

Après une période de hausse, le taux de refus s'est stabilisé depuis 3 ans. Malheureusement, son niveau est trop élevé. L'impact sur les conditions de travail des agents est particulièrement négatif. Sur le plan financier, il provoque une hausse du coût global du tri, qui anéantit en partie la portée des bons résultats quantitatifs.



Salle de tri du centre de Catus

Taux de refus
en 1996 : 25%
en 2005 : 41%

Depuis le lancement de l'opération en 2002, 8000 foyers ont acquis un composteur.

Avez-vous le vôtre?
tél. 05.65.21.54.30



Zoom sur...

Eco-Emballages, partenaire des collectivités

Société privée créée en 1992, agréée par l'Etat, Eco-Emballages est investie d'une mission d'intérêt général : permettre la mise en place du programme national de valorisation des emballages, en faisant le lien entre les collectivités locales qui ont mis en place la collecte sélective, les producteurs d'emballages et les différentes filières de recyclage.

Aider financièrement les collectivités locales...

Eco-Emballages collecte les contributions perçues sur les emballages mis sur le marché (voir encadré), puis les redistribue aux collectivités pour compenser les surcoûts liés notamment au tri par matière.

Les montants de ces soutiens sont dépendants des "performances de recyclage" obtenues par la collectivité (quantité recyclée/habitant), d'où la nécessité de conserver, voire d'améliorer l'adhésion au tri des habitants.

→ Les soutiens d'Eco-Emballages

représentent plus de 43% des recettes de l'activité "tri des déchets recyclables" du SY.D.E.D.

... Et les conseiller

Eco-Emballages joue également un rôle précieux de conseiller technique pour améliorer les collectes et la gestion des centres de tri.

En matière de communication, les collectivités bénéficient aussi de soutiens financiers et de conseils.

Garantir les filières de recyclage

Au fil des ans, Eco-Emballages a contribué à la création d'un réseau natio-

nal d'unités de recyclage qui accueillent les matières issues des centres de tri des collectivités et garantissent ainsi leur débouché.

Favoriser l'éco-conception

Le montant de la contribution perçue sur chaque emballage est défini en fonction de certains critères (recyclabilité, poids unitaire...), de manière à inciter les fabricants à améliorer leurs emballages. Eco-Emballages les assiste activement dans cette recherche.



Le Point Vert

Ce symbole figurant sur la plupart des emballages ménagers témoigne de la participation financière de l'entreprise qui les met sur le marché, au programme Eco-Emballages, selon la réglementation en vigueur. L'entreprise s'acquitte ainsi de son obligation d'assumer l'élimination des déchets d'emballages.

Attention ! Malgré la présence du Point Vert, tous les emballages ne sont pas recyclables. Vérifiez bien qu'ils figurent dans votre aide-mémoire.

Question de tri

NOUVEAUTE : Les bouteilles d'huile alimentaire en plastique sont enfin recyclables !

Depuis le début de la collecte sélective, les bouteilles en plastique ayant contenu un corps gras étaient refusées par les recycleurs car difficile à nettoyer. Aujourd'hui, grâce aux progrès techniques, ces bouteilles sont enfin recyclables. Cela concerne donc les bouteilles d'huile alimentaires, les bouteilles de ketchup, mayonnaise, vinaigrette...

⚠ Attention : Les bidons d'huile moteur ne sont toujours pas recyclables !

Rappel : Seuls les bouteilles, bidons, flacons et les films en plastique sont recyclables. Les autres emballages et objets en plastique doivent être déposés dans votre poubelle d'ordures ménagères habituelle (marron ou grise), ou apportés en déchetterie (produits toxiques).

Pour tout renseignement → Info Tri 05.65.21.54.30



imprimé sur papier recyclé



Directeur de la publication : Gérard Miquel - Président du SY.D.E.D. du Lot ■ Les Matalines - 46150 CATUS
tél. 05.65.21.54.30 ■ fax 05.65.21.54.31 ■ accueil@syded-lot.org ■ site : www.syded-lot.org

